

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ROUBAIX, LE 5 NOVEMBRE 1880

Table with 2 columns: BOURSE DE PARIS (Services gouvernementaux) and 2 rows of data.

Table with 2 columns: Services particuliers and 2 rows of data.

Table with 2 columns: Dépêches commerciales and 2 rows of data.

Table with 2 columns: BULLETIN DU JOUR and 2 rows of text.

BULLETIN DU JOUR

J'ai habité l'Amérique pendant plusieurs années, je n'y ai jamais eu le mot de Liberté inscrit sur les monuments, mais je l'ai vue pratiquée partout.

fonctionnaires auxquels répugne l'exécution des décrets; les excitations au régime de la presse radicale; les revendications éhontées des communistes; la campagne entreprise par M. Clémenceau et son chef; la retraite de M. de Freycinet; les poignantes anxiétés du pays, appréhendant à chaque instant d'être jeté dans des entreprises aventureuses, ce ne sont là, aux yeux de la République française, que des bruits discordants, et la « grande démocratie » ne les entend pas!

C'est jouer sur les mots. Assurément la masse française, laborieuse et paisible comme on l'est surtout dans notre sage pays du Nord, vit en dehors de l'atmosphère des partis, désintéressée en apparence des conflits d'opinion, restant à son industrie, à ses affaires, à toute cette œuvre multiple qui se résout en définitive dans de nouveaux progrès de richesse nationale. Assurément la France ne travaille pas moins, et ce contraste entre son activité laborieuse et l'agitation causée par des ministres intempérants a souvent été remarqué par la presse étrangère.

Le tribunal des conflits a tenu hier deux audiences: l'une, dans la matinée, l'autre vers une heure de l'après-midi. Dans la première audience, ainsi qu'on le verra ci-après, le tribunal a entendu les réquisitions des parties concernant la récusation de M. de la garde des sceaux, en qualité de président du tribunal. Après une délibération de vingt minutes, le tribunal des conflits a tranché la question, en décidant que la récusation n'était pas admise.

plaidoirie, mais le jugement ne sera rendu qu'aujourd'hui à onze heures.

TRIBUNAL DES CONFLITS

Audience du 4 novembre 1880

Présid. de M. Cazot, ministre de la justice (Suite). Voir le Journal de Roubaix d'hier.

Après lui, MM. Jozon et Mimerel ont essayé de soutenir la légalité des arrêtés de conflit pris par M. Paul Cambon, préfet du Nord.

La plaidoirie de ces deux avocats a duré deux heures.

M. Rouyat s'est surtout attaché à étudier la question au point de vue politique.

S'efforçant de soutenir la légalité des décrets, il a essayé de démontrer que le gouvernement républicain ne fait que suivre l'exemple de tous les autres gouvernements qui se sont succédés depuis 1790.

Il a terminé en citant l'expulsion des Trappistes de Meilleraye qui eut lieu en 1831.

M. Rouyat termine en entassant conclusions sur conclusions pour essayer de prouver que les mesures iniques prises contre les congrégations religieuses ne portent aucune atteinte à la liberté, mais qu'elles sont une garantie de l'ordre dans l'exercice de la liberté.

La séance est levée vers sept heures.

Le jugement dans l'affaire en référé introduit par les Jésuites de Lille contre le préfet du Nord sera prononcé au début de la séance de demain, qui s'ouvrira à 11 heures.

Le tribunal examinera ensuite l'affaire des Jésuites d'Avignon.

On croit que le tribunal prononcera la jonction de cette affaire avec la précédente et qu'un jugement unique sera rendu ultérieurement.

L'EXÉCUTION DES DÉCRETS

A ANGERS

Dépêche du Français

Angers, 4 novembre. Les couvents des Capucins et la maison des Pères du Saint-Sacrement sont cernés par les 7e de ligne et la gendarmerie. La plupart des rues et des places de la ville sont occupées par la troupe. A sept heures le croquetage commence.

Les Pères du Saint-Sacrement et les Oblats sont également expulsés, en compagnie des laïques et des femmes qui les assistaient. On se rend processionnellement à la cathédrale, où une magnifique ovation est faite à Mgr Freppel. Le prêtre donne sa bénédiction à la foule des fidèles.

La population fait une ovation enthousiaste aux religieux expulsés. Quelques rares vivats poussés par les partisans des décrets sont entendus sous les cris de: Vive la liberté! A bas les décrets!

On s'attendait pour aujourd'hui à l'exécution des Dominicains qui, jusqu'ici, ont été épargnés.

Chez les Capucins, il y a eu quelques incidents assez vifs entre les agents de l'autorité et les personnes qui assistaient les religieux. Des pierres ont été lancées.

Les Dominicains ont été expulsés vers 2 heures, au milieu d'une foule nombreuse criant: Vive la liberté! auxquelles répondent les cris répétés de: Vive les décrets!

Les Dominicains, suivis par un grand nombre de personnes, se sont rendus à la cathédrale en passant par la rue d'Orléans, les boulevards et la rue des Lices. Devant la cathédrale il y a eu des coups d'épées et des arrestations sur ce lieu.

Depêche Hapas Angers, 4 novembre. L'exécution des décrets continue par l'expulsion des Oblats de Marie. Ils ont fait de la résistance, même foudroyée et même cris. Aux Capucins, il a fallu renverser la grille et abattre à coups de pioches et de pieux les murs qui avaient élevés les religieux pour se barricader.

Trois personnes assistaient les capucins. Lorsque le 146 arriva devant le grand vitrail, celui-ci fut la formule d'excommunication. Une d'Alsace, un jeune homme qui criait vive la République, a été à moitié assommé à coups de canne plombée. L'agresseur n'a pu être retrouvé.

main à cette criminelle besogne. La foule a été très vivement contre l'expulsion. Quelques gens de la lie de la populace firent entendre quelques paroles malséantes, couvertes aussitôt par des cris de: vive la liberté! vive les congrégations.

Parallèlement à ces scènes navrantes qui se passent aujourd'hui on en remarque quelques-unes de vraiment grotesques. A Bourges, le commissaire central a ordonné d'enfoncer les portes. Comme il était impossible d'y arriver on a doublé les curiers, et comme c'était impossible encore, le commissaire encourageant de la voix et du geste: Allez, courage! Allez-y courageusement! et puis encore: ces tas de brigands! Il ne descendront pas les misérables! et autres propos de même genre.

Un nouveau travail est nécessaire. Au moyen d'une échelle on fait un trou dans la fenêtre, le commissaire monte par l'échelle et s'engage dans le trou, mais comme il est trop gros, il le peut rentrer ni sortir; cris et moqueries de la foule on est obligé de tirer le commissaire violemment, et il termine l'exécution avec la dernière violence.

Le commissaire de police n'assistait pas, ce matin, à l'exécution des décrets.

A NANCY Dépêche du Français Nancy, 4 novembre, 10 h. 39. Ce matin, à six heures, les Dominicains et les Oblats ont été expulsés; à quatre heures, la troupe et la gendarmerie étaient sur pied. Le commissaire central opérait chez les Dominicains et les commissaires des cantons Est et Ouest, chez les Oblats. On a brisé plusieurs portes et cassé les vitres. Une partie de la jeunesse de Nancy fait une ovation enthousiaste aux religieux; il n'y a pas eu d'autre incident.

Un vieillard de 75 ans, Alphonse Lorrain, ayant appartenu au diocèse de Metz, l'un des religieux les plus vénérables de la congrégation, a reçu l'ordre d'avoir à quitter le territoire français dans les trois jours. Ce qui ajoute à l'indignité de cette mesure, c'est que ce religieux est en ce moment malade.

On annonce également que les Rédemptoristes de Saint-Nicolas ont été expulsés.

Dépêche Hapas Nancy, 4 novembre. Les décrets ont été exécutés contre les Oblats de Nancy. Le secrétaire-général de la préfecture, placé aux abords du couvent des Oblats, surveillait l'opération. La dispersion de ces derniers s'est faite sans incident, mais les portes ont dû être enfoncées après sommation.

Quelques cris ont été poussés en sens divers à la sortie des portes. Les gendarmes tenaient les curieux à l'écart. Les scellés ont été apposés sur les portes de la chapelle. Un congréganiste qui s'est présenté comme mandataire des propriétaires a été maintenu comme gardien.

M. Canal, avocat, qui assistait les Oblats, dans l'intérieur du couvent, a outragé le commissaire de police. Quelques verbes ont été proférés sur le champ, contre lui, et le parquet est saisi.

Dépêche Hapas Nancy, novembre. L'application des décrets a été faite aux Dominicains de Nancy ce matin à six heures. A 7 heures l'opération était terminée. La foule était assez considérable. Toutefois aucun désordre ne s'est produit. Quelques manifestations insignifiantes en faveur des congrégations ont été couvertes aussitôt par les cris: Vive la République!

Six portes ont été enfoncées; les religieux ont constamment quitté l'établissement après un simulacre de contrainte. Les scellés ont été apposés sur les portes de la chapelle. Deux pères ont été laissés dans l'établissement, l'un à titre de propriétaire, l'autre à titre de mandataire.

A NANTES Dépêche du Français Nantes, 4 novembre, 3 h. 33, soir. Des rixes violentes ont lieu aux abords du couvent. La police procède à de nombreuses arrestations, notamment à celles d'un conseiller général et du vice-président du tribunal de commerce.

A VALENCE Valence, 4 novembre, 10 h. m. (Dépêche du Français) Ce matin, à six heures, les Pères Rédemptoristes ont été expulsés. La porte d'entrée du couvent a été brisée à coups de hache. Toutes les cellules ont été crochétées aux Pères arrachés à leur couvent sont au nombre de six. Le préfet présidait à cette exécution, mais il se tenait à l'écart et il n'a pas osé se présenter. La chapelle des Rédemptoristes était pleine de femmes. Il a fallu les emporter une à une. L'une d'elles, Mme Lafont, a été jetée à terre par un agent de police.

Le Père supérieur a été laissé au couvent comme mandataire des propriétaires. On a vu plusieurs agents pleurer. De nombreux amis suis fixé sur son compte.

— Bon! nous sommes déjà d'accord sur un point, et nous allons, je l'espère, nous y mettre sur tous les autres.

Il s'agit, comme je vous l'ai dit, d'une démarche que nous ferons à trois auprès de la dame, mais encore faut-il savoir à quelle porte nous devons frapper.

Ces nihilistes femmes sont merveilleusement habiles à déjouer les recherches... celle-là surtout qui dispose de beaucoup d'argent et d'une foule d'autres ressources.

Nous la manquerions infailliblement si nous allions la chercher là où elle n'est pas, et l'échec serait irréparable.

Or, elle ne peut être que dans un de ses deux domiciles. Dans l'hôtel de la rue Joffroy ou...

— L'affirme qu'elle a quitté la rue Joffroy.

— Très bien. Je m'en rapporte parfaitement à vous, mon cher. Vous affirmez qu'elle est partie; c'est comme si vous aviez assisté à son départ. Nous n'avons plus qu'à nous présenter dans une certaine maison où la dame et son jeune ami ont transporté leur nid.

— Quand? — Ce soir, si vous voulez... ou plutôt ce soir, car il est un moment inutile qu'on nous voie entrer chez une femme dont les allures mystérieuses ont dû éveiller la curiosité des voisins.

avait grand tort de prendre intérêt à ce garçon-là.

— J'ignorais qu'elle s'occupait de lui.

— Bon! bon! dit en riant le docteur, je sais qu'elle vous avait recommandé le silence. Elle se défiait un peu de moi parce que je n'approuve pas ses fantaisies romanesques, et elle voulait me cacher que vous étiez chargé de retrouver ce Carnoël; mais elle a fini par m'avouer qu'elle vous avait lancé dans cette entreprise insensée.

— Je... je ne comprends pas très bien, balbutia Maxime.

— Allons, je vois que vous êtes discret, et je ne vous en fais pas un reproche. Mais Mme Yalta m'a tout dit. Vous courez par son ordre après un fugitif qui ne mérite pas qu'on le sauve. Je ne vous demande pas de me raconter ce que vous avez fait et je viens vous proposer de vous aider en vous fournissant une indication précieuse.

— Sur qui? — Sur l'homme que vous cherchez, parbleu! S'il n'est pas dans l'hôtel de la rue Joffroy, je sais où il est. Sa complice a un ami qui m'a si bien renseigné. Elle a dû l'y conduire.

— Où est ce domicile? demanda vivement Maxime.

— Ah! pour le coup, vous ne prétendez plus que vous ne vous occupez pas de ce Carnoël, s'écria gaiement M. Villagos. S'il vous était indifférent, vous ne tiendriez pas tant à savoir ce qu'il est devenu.

Le neveu de M. Dorgères baissa la tête. Il sentait bien que son empressement ve-

rait trahir une partie de son secret, et il se demandait s'il ne ferait pas bien de livrer le reste.

Les intentions de M. Villagos ne pouvaient guère être suspectées. Il était le médecin de la comtesse, il possédait toute sa confiance, et si la comtesse avait d'abord jugé à propos de lui cacher ses projets à l'endroit de M. de Carnoël, il paraissait bien qu'elle avait changé de sentiment, puisque le docteur savait tout.

Maxime se disait qu'il était peut-être inutile de feindre plus longtemps, et que mieux vaudrait s'entendre avec lui.

— Ne craignez rien, reprit le docteur, je n'ai nulle envie de gêner vos recherches. Je pense que Mme Yalta a eu tort de vous embarquer dans cette sottise expédition. Mais le mal est fait et je ne demande qu'à vous servir.

La comtesse veut absolument répéter ce garçon qui est tombé à la mer, et vous avez promis de l'y aider. Eh bien, répéchez-le à nous deux.

Je ne serai pas du tout fâché de le tirer des griffes de cette drôlesse, et j'en ai la possibilité.

Il se trouve par hasard que mon ami, qui la connaît à fond, a barre sur elle et est à même de la faire marcher. Nous irons avec lui la trouver, et il saura la forcer à rendre M. de Carnoël saine et saisi.

Une fois que nous tiendrons ce malheureux jeune homme, nous lui faciliterons les moyens de s'embarquer pour l'Amérique.

Je suppose que vous ne songez plus à le réhabiliter pour qu'il épouse votre cousine?

— Oh! non, dit Maxime. Maintenant, j'

des religieux étaient venus assister le Père. Au milieu d'eux on remarquait Mgr Cotton évêque de Valence. Le prélat a élevé d'énergiques protestations. Une foule immense s'était massée dans les rues et sur les places. Des cris répétés de: vivent les Pères! se sont fait entendre.

On annonce que les deux substituts du tribunal de Valence ont donné leur démission.

A ARRAS (Dépêche Hapas) Arras, 4 novembre. Les congrégations sœurs diocésaines de Boulogne-sur-mer et à Saint-Pierre-les-Calaies.

A PRIVAS (Dépêche Hapas) Privas, 4 novembre. Les Oblats du sacraire de Notre-Dame de Borne-Secours à la Blachère, près de Joyeuse ont été expulsés aujourd'hui.

A BORDEAUX (Dépêche Hapas) Bordeaux, 4 novembre. Au Verdalis (Gironde), le secrétaire général de la préfecture, après avoir fait porter par des Dominicains, plusieurs personnes se sont présentées pour rendre visites aux frères laissés comme gardiens. On a refusé de les laisser entrer. Ces personnes se sont alors rendues à la préfecture pour protester, mais M. Donnat a refusé de les recevoir. Elles ont alors fait signer leur protestation par un huissier. Le commissaire central est parti ce matin pour Verdalis, on l'on doit expulser les Pères Maristes. Un sergent de ville nommé Gachie, a donné sa démission.

(Dépêche Hapas) Bordeaux, 4 nov. 3 h. 43. M. Dufresne, secrétaire-général, délégué par le préfet, M. Chauvin, commissaire central, deux commissaires de police et un inspecteur de la sûreté sont partis pour exécuter les décrets à Verdalis (arrondissement de la Gôle), où les Maristes possèdent un établissement.

M. Rivier, commissaire de police, exécute les décrets contre les Oblats de la rue de Berry.

A VALENCE (Dépêche du Français) Valence, 4 nov. midi. Un des Pères rédemptoristes expulsés est aveugle. Cette circonstance a ému particulièrement la foule.

Une femme du peuple, assistant à l'exécution, s'est écriée: « Oh! les brigands! » Elle a été arrêtée.

Un douzaine de voyous déguillés ont essayé de hurler la Marseillaise. Ils ont provoqué mille cris de: Vive les religieux! Les religieux expulsés ont immédiatement introduit une action judiciaire.

A SAINT-BRIEU (Dépêche Hapas) Saint-Brieux, 4 novembre. Ce matin a eu lieu l'expulsion des Salvatoristes. Cette congrégation ne se compose que de deux membres. Un seul se trouvait au couvent. Les sapeurs de la ligne ont enfoncé les portes. Les gendarmes ont laissé les religieux, mais ont expulsés ses trois conseillers. On avait fait autour du couvent un cordon de force considérable. Les maristes attendent encore le moment de leur expulsion.

A TOURS (Dépêche Hapas) Tours, 4 novembre. Le procureur de la République de Tours a donné sa démission.

Dépêche Hapas Tours, 4 novembre. L'expulsion des Oblats a été terminée à 9 heures et demie du matin. On a dû enfoncer toutes les portes. Celle qui donne sur la rue avait été doublée et était soutenue par des matras. Cinquante personnes environ étaient enfermées dans la maison. Un journaliste a été arrêté pour rébellion. Les curieux étaient tenus à distance par des cordons de troupe. La population se montre calme et indifférente. Le préfet, le général commandant la subdivision militaire, le major de la place et le secrétaire-général de la préfecture étaient présents. Les Pères de l'Oratoire de Saint-Cyr ont été expulsés dans l'après-midi.

A VANNES (Dépêche Hapas) Vannes, 4 novembre. Les Pères missionnaires de la Compagnie de Marie à la Chartreuse d'Auray ont été expulsés aujourd'hui.

FUUILLETON DU 5 NOVEMBRE

-128-

LA MAIN COUPÉE

PAR F. DU BOISGOBEY.

— Et vous souvenez-vous que, le lendemain de cette rencontre, nous avons déjeuné côte à côte au café Termini, que vous m'avez raconté comment elles s'étaient moquées de vous et que vous étiez fort préoccupé de savoir à quelle catégorie sociale elle appartenait?

— Parfaitement. Mais, docteur... où vous en venez?

— Attendez donc. Vous ne l'avez jamais revue depuis la soirée du skating?

Cette question inattendue troubla beaucoup Maxime, qui ne tenait pas du tout à mettre M. Villagos dans la confidence de ses aventures avec Mme Sergent.

Il fallait répondre sur-le-champ et il répondit évasivement: — Je l'ai aperçue une fois au théâtre.

— Et vous lui avez parlé? — Non, elle était dans une loge avec un monsieur.

— Un étranger, n'est-ce pas? — En avait l'air.

Maxime, de plus en plus troublé par ce singulier interrogatoire, ne put pas se taire longtemps.

— Vous la connaissez donc? demanda-t-il, en regardant M. Villagos avec une certaine inquiétude.

— Un de mes amis la connaît. Et il était avec moi quand, avant-hier, je suis passé à côté d'elle dans la rue.

— Et il vous a dit qui elle est? — Oui. C'est toute une histoire, et si curieuse, que je suis venu tout exprès pour vous la raconter.

— Parlez, docteur; vous ne sauriez croire à quel point vous m'intéressez.

— Eh bien, mon cher, cette créature qui s'amuse à patiner sur des roulettes, comme une simple coquette, et qui a l'air d'une Andalouse, cette fille aux yeux de feu est... je vous le donne en cent, je vous le donne en mille... vous ne devineriez jamais et je ne veux pas vous faire languir... c'est une Russe et une Russe nihiliste... une de ces enragées qui rêvent l'abolition de tout.

— C'est prodigieux! s'écria Maxime en prenant un air étonné, quoique le docteur ne lui apprit rien de nouveau.

Et l'ami qui vous a donné ce renseignement est sûr de ce qu'il avance? — Très sûr. Vous allez voir tout de suite qu'il est fort au courant des allures de la dame. Le soir où vous l'avez reconduite, ne vous a-t-elle pas mené dans une rue assez récemment bâtie qu'on appelle la rue Joffroy?

— Oui, répondit sans hésiter Maxime, qui ne voyait pas de raison pour mentir.

— Au déjeuner chez Tortoni, il avait déjà raconté sommairement cette aventure au docteur, sans lui dire toutefois le nom de la rue où elle s'était passée et sans lui parler du petit hôtel.

— Et, reprit Villagos, vous êtes allé le lendemain prendre de ses nouvelles; on vous a répondu qu'on ne la connaissait pas?

— Vous savez cela? — Non, mais je le devine. Vous étiez si excités sur cette merveille de beauté, que vous n'avez pas dû en tenir à votre échec de la première rencontre. Et, d'autre part, mon ami m'a appris que la dame n'avait la qu'un pied-à-terre où elle ne couchait jamais deux nuits de suite.

— Votre ami a-t-il appris aussi qu'elle y est rentrée? — Mais oui, et c'est pour vous dire cela que je viens. Elle y est arrivée hier et elle y est encore.

— Votre ami se trompe. Elle n'y est plus, dit étonnement Dorgères.

— Elle y était hier soir, et à moins qu'elle n'ait déguisé cette nuit... mais préparez-vous à tomber des nues. Sachez-vous pourquoi elle a repris momentanément possession de cet hôtel mystérieux? Pour y recevoir un de ses complices que vous connaissez mieux que moi... l'ex-secrétaire de monsieur votre oncle.

— Robert de Carnoël! s'écria Maxime stupéfait.

— Lui-même, dit tranquillement Villagos. Vous voyez que notre chère comtesse

avait grand tort de prendre intérêt à ce garçon-là.

— J'ignorais qu'elle s'occupait de lui.

— Bon! bon! dit en riant le docteur, je sais qu'elle vous avait recommandé le silence. Elle se défiait un peu de moi parce que je n'approuve pas ses fantaisies romanesques, et elle voulait me cacher que vous étiez chargé de retrouver ce Carnoël; mais elle a fini par m'avouer qu'elle vous avait lancé dans cette entreprise insensée.

— Je... je ne comprends pas très bien, balbutia Maxime.

— Allons, je vois que vous êtes discret, et je ne vous en fais pas un reproche. Mais Mme Yalta m'a tout dit. Vous courez par son ordre après un fugitif qui ne mérite pas qu'on le sauve. Je ne vous demande pas de me raconter ce que vous avez fait et je viens vous proposer de vous aider en vous fournissant une indication précieuse.

— Sur qui? — Sur l'homme que vous cherchez, parbleu! S'il n'est pas dans l'hôtel de la rue Joffroy, je sais où il est. Sa complice a un ami qui m'a si bien renseigné. Elle a dû l'y conduire.

— Où est ce domicile? demanda vivement Maxime.

— Ah! pour le coup, vous ne prétendez plus que vous ne vous occupez pas de ce Carnoël, s'écria gaiement M. Villagos. S'il vous était indifférent, vous ne tiendriez pas tant à savoir ce qu'il est devenu.

Le neveu de M. Dorgères baissa la tête. Il sentait bien que son empressement ve-

rait trahir une partie de son secret, et il se demandait s'il ne ferait pas bien de livrer le reste.

Les intentions de M. Villagos ne pouvaient guère être suspectées. Il était le médecin de la comtesse, il possédait toute sa confiance, et si la comtesse avait d'abord jugé à propos de lui cacher ses projets à l'endroit de M. de Carnoël, il paraissait bien qu'elle avait changé de sentiment, puisque le docteur savait tout.

Maxime se disait qu'il était peut-être inutile de feindre plus longtemps, et que mieux vaudrait s'entendre avec lui.

— Ne craignez rien, reprit le docteur, je n'ai nulle envie de gêner vos recherches. Je pense que Mme Yalta a eu tort de vous embarquer dans cette sottise expédition. Mais le mal est fait et je ne demande qu'à vous servir.

La comtesse veut absolument répéter ce garçon qui est tombé à la mer, et vous avez promis de l'y aider. Eh bien, répéchez-le à nous deux.

Je ne serai pas du tout fâché de le tirer des griffes de cette drôlesse, et j'en ai la possibilité.

Il se trouve par hasard que mon ami, qui la connaît à fond, a barre sur elle et est à même de la faire marcher. Nous irons avec lui la trouver, et il saura la forcer à rendre M. de Carnoël saine et saisi.

Une fois que nous tiendrons ce malheureux jeune homme, nous lui faciliterons les moyens de s'embarquer pour l'Amérique.

Je suppose que vous ne songez plus à le réhabiliter pour qu'il épouse votre cousine?

— Oh! non, dit Maxime. Maintenant, j'

suis fixé sur son compte.

— Bon! nous sommes déjà d'accord sur un point, et nous allons, je l'espère, nous y mettre sur tous les autres.

Il s'agit, comme je vous l'ai dit, d'une démarche que nous ferons à trois auprès de la dame, mais encore faut-il savoir à quelle porte nous devons frapper.

Ces nihilistes femmes sont merveilleusement habiles à déjouer les recherches... celle-là surtout qui dispose de beaucoup d'argent et d'une foule d'autres ressources.